Désherbant sélectif
Valdor® Expert

Désherbant sélectif entre arbres et arbustes d'ornement en pépinières et en plantations.









DESCRIPTION

Valdor® Expert est un herbicide de pré-levée et de post-levée précoce des adventices, à large spectre. Il est destiné au désherbage sélectif entre arbres et arbustes d'ornement en pépinières et plantations en place depuis le printemps précédant le traitement.

Il s'utilise en application généralisée (pulvérisation en plein) pendant le repos végétatif des arbres et arbustes, et en traitement dirigé (localisé sur le rang ou inter-rang) en dehors de la période de repos de la végétation.

Valdor® Expert associe deux substances actives originales à l'action complémentaire : l'iodosulfuron-méthyl-sodium et le diflufénican.



MODE D'ACTION

Valdor® Expert est composé de deux substances actives complémentaires :

✔ *Iodosulfuron-méthyl-sodium :* absorbé au niveau des feuilles, il se fixe dans les premiers centimètres du sol. Il est ensuite véhiculé dans la plante par systémie.

✔ *Diflufénican:* absorbé par le tissu foliaire des jeunes feuilles provoquant une chlorose prononcée qui s'étend au fur et mesure de la croissance aérienne.

MODE D'EMPLOI

Avant de démarrer la campagne de désherbage, il est indispensable de vérifier le bon fonctionnement du pulvérisateur et de faire son étalonnage. De plus, le calcul de la surface à traiter permet de connaître la quantité de bouillie à préparer et de ne pas avoir d'excédents à éliminer en fin de traitement.

- Remplir aux 3/4 d'eau la cuve du pulvérisateur.
- Verser dans la cuve la quantité de produit nécessaire.
- Terminer le remplissage et mélanger.

DOSE(S) ET USAGE(S) AUTORISE(S)

Formulation innovante (dernière génération de WG granulés dispersables dans l'eau : dispersion instantanée, granulés très réguliers, faciles à doser).

Large spectre d'efficacité (y compris sur la famille des composées).

✔ **Dose recommandée**

Valdor® Expert s'utilise à 330 g/ha

Type application	Epoque d'application	Stade culture	Enherbement	Doses	Quantité d'eau
En plein	Décembre à février	Repos de végétation (avant débourrement)	Sur sol propre ou végétation peu développée (levée 4 à 6 feuilles)	0,33 kg / ha 6,6 g / 200 m²	300 à 500 L / ha 10 - 15 L / 200 m²
Dirigée (ne pas toucher le feuillage)	Mars à mai	Végétation (après débourrement)	Sur sol propre ou végétation peu développée (levée 4 à 6 feuilles)	0,33 kg / ha 6,6 g / 200 m²	300 à 500 L / ha 10 - 15 L / 200 m²

✔ **Conditions de traitement** J F M A M J J A S O N D



✔ **Délai de réentrée :** 6 heures

✔ **Nombre d'applications autorisées :** 1 traitement par an

✔ **Visibilité d'action :** 2 à 6 semaines après traitement

✔ **Persistance d'action :** maintient le sol propre pendant 3 à 4 mois

BAYER

Valdor® EXPERT



PRECAUTIONS ET BONNES PRATIQUES

✔ Conditions du milieu

Consulter le service météo de votre région et choisir une journée sans vent ni pluie.

✔ Matériel d'application

Utiliser un pulvérisateur à jet projeté, qu'il soit tracté ou porté, équipé de buses à jets pinceaux ou miroir. La pression d'utilisation doit être faible, 2 bars maximum, afin d'éviter toute dérive sur les zones sensibles avoisinantes.

✔ Recommandations particulières

Valdor® Expert s'utilise sur des plants en place depuis une saison de végétation (mises en terre au moins au printemps précédant le traitement). Une application précoce de **Valdor® Expert** est préconisée afin de permettre d'avoir un sol propre pendant la reprise de végétation. Lors de la pulvérisation dirigée, éviter tout entraînement et toute projection sur les feuilles et écorces vertes des arbres et arbustes à préserver.

✔ Au cours du stockage

Conserver le produit dans son emballage d'origine, dans des locaux fermés à clé, à l'écart de tout aliment et boisson y compris pour les animaux et hors de portée des enfants. Les locaux doivent être frais et ventilés.

Désherbant sélectif
Valdor® Expert

✔ Au cours de l'emploi
- Ne préparer que la quantité de bouillie nécessaire.
- Porter des vêtements, gants, lunettes de protection.
- Ne pas boire, ne pas manger, ne pas fumer pendant l'utilisation.
- Traiter en l'absence de vent.
- Ne jamais vider les fonds de cuve dans un égout, une cour, un fossé ou près d'un point d'eau.
- Respecter les zones tampons (voir tableau page 31).

✔ Après emploi
- Conserver les produits ou les reliquats dans l'emballage d'origine, à l'abri de la lumière et au frais.
- Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit.

CONDITIONNEMENT
Flacon de 165g, réemballé par 20
10 sachets de 6,6g, réemballés par 12

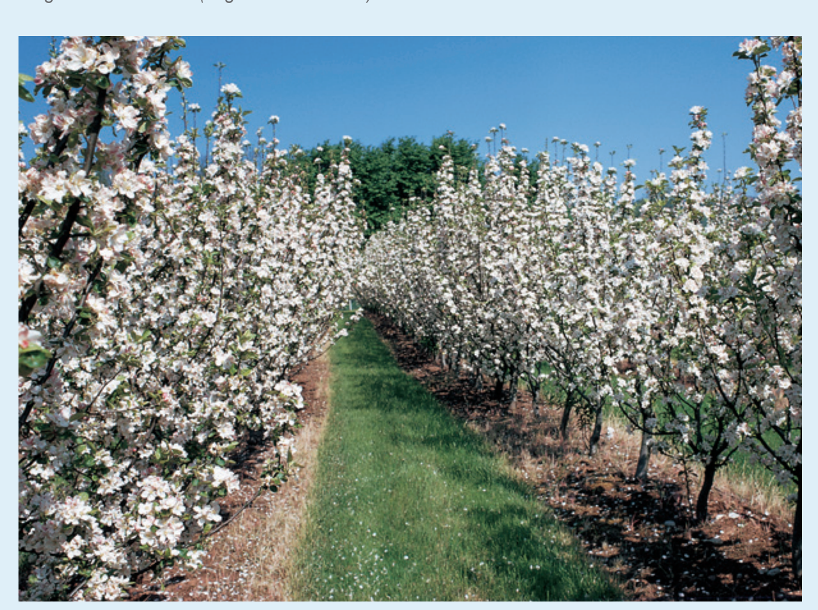
CLASSEMENT
Pas de classification toxicologique
N - Dangereux pour l'environnement

CHAMPS D'ACTIVITE
Valdor® Expert est efficace sur un grand nombre d'adventices.
La persistance d'action globale de **Valdor® Expert** est de 4 mois.
Liste des adventices sensibles (efficacité > 80 %) à **Valdor® Expert** (pré-levée et post-levée précoce, dans l'état actuel de nos connaissances) :

Pré-levée
Amarante réfléchie *(Amaranthus retroflexus)*
Arabette *(Arabidopsis thaliana)*
Bec de grue commun *(Erodium cicutarium)*
Céraiste des champs *(Cerastium arvense)*
Chénopode blanc *(Chenopodium album)**
Camomille *(Matricaria chamomilla)*
Epilobe *(Epilobium)*
Gaillet *(Galium aparine)*
Laiteron âpre *(Sonchus asper)*
Laiteron maraîcher *(Sonchus oleraceus)**
Laitue scariole *(Lactuca serriola)*
Mercuriale annuelle *(Mercurialis annua)*
Morelle noire *(Solanum nigrum)**
Mouron des oiseaux *(Stellaria media)*
Mouron rouge *(Anagallis arvensis)**
Pâturin annuel *(Poa annua)**
Renoncule des champs *(Ranunculus arvensis)*
Renouée des oiseaux *(Polygonum aviculare)*
Renouée liseron *(Polygonum convolvulus)**
Renouée persicaire *(Polygonum persicaria)*
Séneçon vulgaire *(Senecio vulgaris)**
Trèfle *(Trifolium sp.)*
Vergerette du Canada *(Erigeron canadensis)*
Véronique de Perse *(Veronica persica)**
Vulpin *(Alopecurus myosuroides)**
Vulpin des champs *(Alopecurus sp.)**

* persistance d'action de 2 mois.

Post-levée précoce
Céraiste des champs *(Cerastium arvense)*
Laiteron âpre *(Sonchus asper)*
Matricaire *(Matricaria chamomilla)*
Mouron des oiseaux *(Stellaria media)*
Vergerette du Canada *(Erigeron canadensis)*





SELECTIVITE prouvée sur plus de 60 espèces

La sélectivité vis-à-vis des essences ornementales a été vérifiée en pépinière en pulvérisation en plein en période de repos végétatif, et en pulvérisation dirigée en dehors de la période de repos de végétation.

✔ Traitement en plein en période de repos de végétation

Les espèces et variétés suivantes se sont avérées tolérantes :

Arbres et arbustes feuillus

Acer campestris	*Caryopteris clandonensis*	*Elaeagnus pungens*	*Magnolia liliiflora 'Nigra'*	*Prunus lusitanica*	*Spiraea billardii*
Acer palmatum	*Catalpa bignonioides*	*Euonymus japonica*	*Mahonia aquifolium*	*Quercus pubescens*	*Syringa vulgaris*
Alnus cordata	*Corylus maxima*	*Hibiscus sp.*	*Malus 'Alden'*	*Ribes aureum*	*Tamarix aphylla*
Amelanchier canadensis	*Cotinus coggygria*	*Hypericum 'Hidcote'*	*Philadelphus sp.*	*Ribes nigrum*	*Viburnum tinus*
Aronia prunifolia	*Cotoneaster franchetii*	*Ilex aquifolium*	*Photinia fraseri*	*Ribes sanguineum*	
Betula utilis	*Deutzia x magnifica*	*Liquidambar styraciflua*	*Platanus hybrida*	*Rosa rugosa*	
Buxus sempervirens	*Elaeagnus ebbingei*	*Liriodendron tulipifera*	*Prunus laurocerasus*	*Sambucus nigra*	

Arbres et arbustes conifères

Cedrus deodara	*Picea pungens*
Chamaecyparis lawsoniana	*Pinus austriaca*
Cupressocyparis leylandii	*Pinus nigra*
Juniperus media	*Taxus baccata*
Picea abies	*Thuja plicata*

Plantes grimpantes

Lonicera tatarica
Lonicera xylosteum

Plantes de terre de bruyère

Magnolia grandiflora
Rhododendron 'Anna kreushye'

Les espèces et variétés suivantes se sont avérées sensibles lors d'un traitement en repos végétatif :

Arbres et arbustes feuillus

Abelia 'Edward goucher'	*Ceanothus 'Automnal blue'*	*Cornus alternifolia*	*Cornus florida*	*Ligustrum japonicum*	*Weigelia sp.*
Aronia arbutifolia	*Ceanothus sp.*	*Cornus alba*	*Corylus avellana*	*Spiraea vanhouttei*	

Remarque: listes non-exhaustives établies d'après l'état actuel de nos connaissances.

✔ Traitement dirigé pendant la période de végétation

Les espèces et variétés suivantes se sont avérées tolérantes :

Arbres et arbustes feuillus

Acer campestris	*Betula pendula*	*Fraxinus oxycarpa*	*Liquidambar styraciflua*	*Photinia fraseri*	*Quercus pubescens*
Aesculus carnea	*Caryopteris clandonensis*	*Fraxinus ornus*	*Liriodendron tulipifera*	*Platanus hybrida*	*Quercus rubra*
Aesculus hippocastanum	*Catalpa bignonioides*	*Gleditsia sp.*	*Lonicera xylosteum*	*Populus nigra*	*Quercus sp.*
Albizia julibrissin	*Celtis australis*	*Hibiscus sp.*	*Mahonia aquifolium*	*Prunus cerasifera*	*Ribes sanguineum*
Albizia ombrella	*Corylus colurna*	*Hibiscus syriacus*	*Morus alba*	*Prunus laurocerasus*	*Sambucus nigra*
Alnus cordata	*Cotinus coggygria*	*Hypericum 'Hidcote'*	*Morus bombycis*	*Prunus myrobolana*	*Spiraea billardii*
Alnus incana	*Deutzia .x magnifica*	*Ilex aquifolium*	*Morus kagayama*	*Pyrus calleryana*	*Tamarix aphylla*
Alnus glutinosa	*Elaeagnus ebbingei*	*Juglans regia*	*Olea europea*	*'Chanticleer'*	*Tilia platyphyllos*
Amelanchier canadensis	*Elaeagnus pungens*	*Koelreuteria paniculata*	*Paulownia tomentosa*	*Quercus cerris*	*Tilia cordata*
Berberis 'Auricoma'	*Euonymus japonica*	*Lavandula 'Edelweiss'*	*Philadelphus inodorus*	*Quercus palustris*	*Viburnum sp.*
Betula utilis	*Fagus sylvatica*	*Ligustrum ovalifolium*	*Philadelphus sp*	*Quercus robur*	*Viburnum tinus*

Arbres et arbustes conifères

Chamaecyparis lawsoniana	*Picea pungens*	*Taxus baccata*
Cupressocyparis leylandii	*Pinus nigra*	*Thuja occidentalis*
Picea abies	*Pinus pinea*	

Plantes de terre de bruyère

Magnolia grandiflora
Rhododendron 'Anna kreushye'

Les espèces et variétés suivantes se sont avérées sensibles lors d'un traitement après la reprise de végétation :

Arbres et arbustes feuillus

Cornus alba
Cornus florida



Valdor® Expert contient : 1 % d'iodosulfuron-méthyl-sodium, 36 % de diflufénican
N° d'agréation : 10090P/B
N° d'agrément : L01939-017
Granulés dispersables (WG)